La Lettre des Enseignants Du Nord

11 janvier 2010

"S'opposer et proposer"

Le SE-UNSA vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010

NOUS SERONS TOUS EN GREVE LE 21 JANVIER !

Les conditions de la rentrée 2010 sont maintenant connues. Le gouvernement persiste dans sa logique destructrice. L'éducation nationale paie un lourd tribut au dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux : en trois ans, plus de 50.000 emplois auront été supprimés.

Au moment où l'Etat réussit à trouver 3 milliards pour les restaurateurs, il fait payer une addition particulièrement salée à l'éducation nationale :

- Les 16000 postes en moins vont contribuer à aggraver la dégradation des conditions de travail
- La réforme du recrutement au niveau master permet aujourd'hui au gouvernement de supprimer massivement des moyens d'enseignement dans les écoles, les collèges et les lycées.

  Dans le premier degré, 9182 emplois de stagiaires disparaissent. A raison d'un quart temps devant les élèves, ce sont 2300 équivalents temps pleins qui sont supprimés.

  Dans le second degré, les établissements vont perdre l'apport des demi-services effectués par 6733 stagiaires, soit 3366 équivalents temps pleins.
- La politique de désectorisation a pour effet de marginaliser les établissements les plus fragiles. C'est tout l'investissement éducatif des équipes qui est mis à mal, en particulier dans les zones d'éducation prioritaire.

Cette politique de gestion comptable va à rebours de ce que la profession revendique pour le système éducatif : un investissement dans l'Education.

Le SE-UNSA appelle donc les personnels à participer à la grève le 21 janvier pour dénoncer :

- l'insuffisance des moyens accordés aux écoles, collèges et lycées pour la rentrée 2010
- la désectorisation qui ghettoïse les établissements et renforce la ségrégation sociale
- la dégradation des conditions de travail des élèves et des enseignants
- une réforme de la formation des futurs personnels d'enseignement et d'éducation au rabais qui ne les prépare pas à l'exercice de leur métier
- des propositions de revalorisation du métier d'enseignant très en deçà des attentes des personnels

Rejoignez-nous à
LILLE
sous les banderoles
Porte de Paris, 14h

L'ARGENT DE TOUS DOIT-IL FINANCER LES CHOIX DE QUELQUES-UNS ?

Demandez au maire de Ferrière la Grande…

278000 euros !

C'est, frais d'expertises et intérêts compris (!), ce que va devoir débourser la commune de Ferrière la Grande, commune de l'Avesnois de 5500 habitants (www.lavoixdunord.fr du 22/10/2009).

Selon l'expert nommé par le tribunal administratif de Lille, c'est 960 euros par enfant scolarisé dans le privé que les communes doivent verser. La ville n'en versait « que » 260. L'an dernier, elle avait fait un effort en faisant plus que doubler ce forfait (www.arras.maville.com/actu).

Mais l'argent va à l'argent et cela ne devait pas suffire. La commune de Ferrière va donc devoir s'endetter pour verser cette somme.

Et elle n'est pas la seule concernée. Dunkerque, Faches-Thumesnil le sont aussi. Lille, elle, devrait payer carrément 12 millions d'euros !

Au nom de quoi ? Au nom de la loi Debré qui dit qu'une école privée sous contrat est considérée comme participant au service public de l'éducation et que son fonctionnement doit donc être financé par la collectivité comme celui d'une école publique.

Résumons-nous : entre loi Debré et loi Carle, entre l'Etat qui paie largement les salaires, les communes qui paient tout aussi largement les dépenses de fonctionnement, que paient donc les gens qui font le choix de scolariser leurs gamins dans le privé ? Le choix.

Pour info, l'école privée de Ferrière la Grande compte à peine plus de 40 élèves…

Philippe Martin

Le SE-UNSA, au sein du CNAL, continue son combat pour la laïcité en dénonçant les cadeaux faits à l'école privée par l'Etat.Le 7 janvier dernier, à Chavagnes les eaux, le CNAL a rendu publique la première affiche de sa campagne d'opinion.

Le CNAL est composé des DDEN, de la FCPE, de la Ligue de l'enseignement, du SE-UNSA et de l'UNSA Education.

EVALUATIONS 2010

Le dispositif d'évaluations nationales 2008/2009 a fait couler beaucoup d'encre l'année dernière et a suscité de vives réactions de la part du monde enseignant. Les critiques formulées ont été prises en compte par le Ministère. Certes, les évaluations 2010 sont toujours programmées en janvier, mais elles comporteront des modifications par rapport à celles de l'année dernière :

- Suppression d'un certain nombre d'items correspondant à des compétences de fin CM2
- Modification d'un certain nombre d'items pour évaluer des compétences nouvelles.
- Ajout d'un code pour non-réponse (qui permet de n'évaluer que ce qui a été travaillé en classe)
- Modification de l'application locale permettant un calcul pour chaque élève sur la base du nombre réel d'items effectués.
- Modification de l'application nationale pour permettre un travail par item au niveau des circonscriptions.

En conséquence, le SE-UNSA ne donnera pas de consigne de boycott.

Malgré ces modifications, le SE-UNSA continue à penser que les objectifs de ces évaluations restent confus. Sont-elles des évaluations dites « bilan » ou bien sont-elles « diagnostic » ? De plus, comme l'année dernière, les modalités ne permettent pas une évaluation fine des compétences des élèves et ne peuvent pas réguler l'action pédagogique des enseignants.

Les trois premières organisations syndicales du 1er degré, dont le SE-UNSA, ont donc demandé, sous la forme d'une lettre commune au Ministre, une remise à plat du dispositif et l'ouverture d'une concertation sur ce sujet.

Calendrier des évaluations:

	CM2	**CE1**
Distribution des livrets	Du 13 au 15 janvier	11, 12 et 14 mai
Passation des épreuves	Du 18 au 22 janvier	Du 17 au 21 mai
Corrections	Du 25 au 29 janvier	Du 25 au 28 mai
Remontée des résultats	Du 28 janvier au 17 février	Du 27 mai au 16 juin
Information des parents	Du 1er au 5 février	Du 30 mai au 4 juin
Publication des résultats	24 février	21 juin

Jérémy Boite

REFORME DU LYCEE

De timides avancées

Luc Châtel a annoncé récemment les principales mesures constituant sa réforme du lycée. Force est de constater qu'elles ne vont pas en révolutionner l'architecture. Cependant, malgré des réserves, l'ensemble nous paraît faire évoluer le lycée dans le bon sens.

La principale innovation est la mise en place de l'accompagnement personnalisé, en seconde mais aussi en première et terminale. D'un volume de deux heures par élève, il pourra être utilisé pour de l'aide méthodologique, du soutien, de l'approfondissement suivant les cas. A partir de la première, il sera consacré aux matières principales de la série.

La seconde sera moins déterminante, avec une part conséquente de tronc commun, et des enseignements d'exploration qui ne seront pas des pré-requis pour le cycle terminal.

En première, un tronc commun aux trois séries est instauré. Cela facilitera les changements d'orientation, puisque seuls les enseignements de spécialité seront à rattraper.

En terminale, pour casser la hiérarchie des filières, la série S a été recentrée sur les sciences avec un horaire accru.

Les volumes horaires totaux sont maintenus pour les élèves, si bien que la réforme n'engendrera pas de suppressions de postes. Le SE-UNSA s'est battu pour obtenir la garantie que le volume d'heures dédoublées serait en augmentation, ce qui a été acquis.

Le SE-UNSA conserve des inquiétudes sur certains aspects du projet. Néanmoins notre avis est globalement positif. Il reste une inconnue majeure : pour que cette réforme produise des effets, il faut que nos collègues s'en emparent. On comprend d'autant moins la politique du gouvernement qui vient de saborder la formation initiale des enseignants, et réduit chaque jour un peu plus leur formation continue.

Marc Christofeul

ERRATUM

Elections
au Conseil Syndical Académique
et
au Conseil Syndical Départemental

Votez dès maintenant et jusqu'au 18 **février** 2010

CARTE SCOLAIRE RENTREE 2010

Groupe Technique Paritaire du 15 janvier

Le Ministre pourra toujours claironner que l'Académie du Nord/Pas de Calais gagnera 55 postes à la rentrée prochaine ; la réalité sur le terrain sera toute autre.

En effet, ces 55 postes devront compenser la perte des moyens de décharge des directeurs à 4 classes assurés par les PE2 lors de leur stage filé.

Les PE2 sont cette année près de 600 (392 pour le Nord, 210 pour le Pas de Calais) et occupent dans les écoles 150 postes (sur 1/4 de décharge). 150 - 55 = près de 100 postes que le 1er degré de l'Académie du Nord perdra à la rentrée 2010.

A cette heure, nous ne connaissons pas l'arbitrage rectoral fixant la répartition des 55 moyens supplémentaires entre les départements du Nord et du Pas de Calais.

Il est à craindre que le Nord soit réduit à la portion congrue et pourrait donc avoir une perte de postes plus importante que le Pas de Calais.
On peut vraisemblablement s'attendre à une perte de plus de 65 postes dans le Nord.

Où seront récupérés ces postes ?
Dans les écoles maternelles ou élémentaires ou dans les brigades de remplacement puisque le département ne compte quasiment plus de postes hors classes (ceux-ci ayant déjà été largement supprimés ces dernières années) ?

Le Groupe de travail Ecoles se tiendra le vendredi 15 janvier prochain ; les décisions définitives seront annoncées à l'issue du CTP dès la rentrée des vacances d'hiver.

Si votre école est susceptible d'obtenir une ouverture ou si au contraire, elle pourrait être mise en difficulté et donc être sous la menace d'une fermeture, renvoyez-nous la fiche de suivi ci-jointe en la complétant et en joignant tous les renseignements que vous jugerez utiles.

Michel Bourel

Donnez la priorité à l'Éducation nationale :
Agissez, modifiez ce budget !

Je signe Je buzz

AIDES SPECIALISEES A L'ECOLE

De nouvelles inquiétudes

Les organisations syndicales (Se-Unsa, Sgen-CFDT, Snuipp, Snudi FO, CGT Educ'action) réunies avec les associations professionnelles (AFPEN, FNAME et FNAREN) et les associations de parents d'élèves (FCPE, PEEP) ont décidé d'adresser le 11 décembre, une lettre ouverte au ministre de l'Education Nationale, pour l'alerter sur la situation des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED).

En effet, après la mobilisation exceptionnelle de l'an passé (250 000 signatures de la pétition « sauvons les RASED ») 1500 postes ont cependant été fermés et 1500 personnels ont été nommés sur des postes dits « surnuméraires ».

Malgré la parution de la circulaire 2009-088 soulignant l'existence des RASED à l'Ecole, l'inquiétude demeure :

- sur le maintien de tous les postes de réseaux, à l'occasion de la carte scolaire 2010, dans le contexte de suppression globale de 16 000 postes dans l'Education Nationale,
- sur les départs en stages de formations spécialisées : seuls 36 candidats ont été retenus pour l'aide rééducative et 119 pour l'aide pédagogique, alors qu'ils étaient 252 et 544 l'année précédente,
- sur le devenir des centres de formation ASH*, et de l'ensemble des formations spécialisées et DEPS*, dans le nouveau cadre universitaire de formation des maîtres.

Sur l'ensemble de ces sujets, les organisations syndicales et les associations demandent une audience au ministre de l'Education, pour exiger que les dispositifs d'aides spécialisées aient les moyens de poursuivre leur mission pour la réussite de tous les enfants à l'Ecole.

Si vous souhaitez recevoir la visite d'un(e) délégué(e) du Personnel SE-UNSA, merci de retourner la fiche ci-dessous complétée à :

Maison des Enseignants 32 Bd Lebas 59000 LILLE

Demande de visite
d'un(e) Représentant(e) du Personnel
SE-UNSA

Je soussigné(e) .....

Enseignant(e) à l'école .....

de ..... tél .....

demande, en accord avec le(la) directeur(trice) de l'école, le passage d'un(e) délégué(e) du Personnel SE-UNSA

(précisez lequel éventuellement .....),

afin d'être informé(e) sur :

☐ l'avancement

☐ l'intégration PE et hors-classe

☐ le calcul du montant de la pension

☐ le mouvement du Personnel

☐ les opérations de changement de département

☐ le travail à temps partiel, le congé parental, la disponibilité…

☐ la position du SE-UNSA sur le(s) sujet(s) suivant(s) :

.....

.....

.....

☐ autres .....

Coordonnées personnelles

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mél : ……@.....

Date : ..... Signature :

INFOS PRATIQUES

Cessation progressive d'activité

Demande à formuler et à retourner au plus tard le 31/01/10

Pour en savoir plus…

Mise en disponibilité

Demande à formuler et à retourner au plus tard le 31/01/10

Pour en savoir plus…

Demande de travail à temps partiel

Demande à formuler et à retourner au plus tard le 31/01/10

Pour en savoir plus…

C'est décidé

J'adhère

MAISON DES ENSEIGNANTS

32, Boulevard Lebas 59000 LILLE

Tél : 03.20.62.22.80 Fax : 03.20.62.22.79 Mél : 59@se-unsa.org